

Communiqué de presse
Paris, le 21 novembre 2024

Le CEEBC publie 2 nouveaux indices pour le bois en fin de vie (bois de recyclage « dit bois B »)

Les principaux acteurs de la filière bois, du recyclage et de l'énergie ont souhaité confier au CEEBC la publication de 2 nouveaux indices dédiés au bois de recyclage. Il s'agit des bois en fin de vie dits bois « B » (indifféremment les catégories B1 et B2 de la nouvelle classification de déchets bois). Ces produits sont destinés à titre principal à un usage matière tel que la fabrication de panneaux de particules ou à l'énergie.

Le CEEBC est une association de loi 1901, créée en 1971, qui est agréée par arrêté ministériel comme organisme professionnel reconnu par l'Observatoire des prix de l'industrie et des services. Le CEEBC est titulaire de conventions avec l'INSEE, le SSP Agreste (services statistiques du ministère de l'Agriculture) et le Ministère de la transition écologique. Ses enquêtes sont soumises au Comité du label du CNIS (Conseil national de l'information statistique), ce qui confère à certaines d'entre elles un caractère obligatoire pour les entreprises.

Les initiateurs et promoteurs de la démarche (FEDEREC, FNB, UIPP FEDENE, Eco maison, FNADE, SEDDRE, SNEDIF, Valdelia, cibe, entreprises, ...) ont la volonté, par cette action, de contribuer à structurer un marché d'avenir au cœur de l'économie circulaire.

Les prix de départ des sites de production servant au calcul des indices sont collectés chaque trimestre auprès des principaux producteurs (**prix hors transport**). Les données sont collectées, compilées et traitées au sein du CEEBC selon des règles de confidentialités strictes.

Deux types de catégories de préparation de bois B sont retenues :

- **Bois en vrac** : les déchets de bois ne sont pas passés dans une machine quelconque, ils sont tout au plus grappinés au moment du chargement dans les camions
- **Bois broyés** : les déchets de bois ayant fait l'objet d'un passage dans un ou plusieurs types de broyeurs, cribles etc

Il n'y a pas de distinction entre les différents types de clients, les fabricants de panneaux à base de bois recyclés ou objets moulés (par exemple dés de palettes) et les exploitants de centrales thermiques classées 2771, cimenteries ...

Les prix (en euros/tonne) sont pondérés par les volumes.

La donnée principale de cette enquête et la plus pertinente à exploiter est l'évolution des prix entre chaque trimestre, d'où la publication d'indices. (Ils ont vocation à remplacer l'indice FEDEREC.)

La représentativité du volume enquêté est proche de 70 % du volume national, paramètre indispensable à la qualité et robustesse statistique des indices.

France Bois Forêt et CODIFAB ont apporté leur contribution financière dans le cadre de l'observatoire 2.0 en cours de développement par la filière forêt bois.

Après plusieurs années de collecte « à blanc », le CEEB est en mesure de communiquer aux parties prenantes chaque trimestre des indices trimestriels qui relatent l'évolution des prix au cours du trimestre.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des publications sur le site : CEEBOIS.FR

Contact :

Nicolas Douzain-Didier : 06 07 78 73 52

A propos du CEEB

Le CEEB (Centre d'Études de l'Économie du Bois) a pour mission de publier des mercuriales et indices sur les prix moyens observés.

L'observation porte sur les :

- Bois d'œuvre (sciages)
- Bois de trituration
- Bois énergie (de nature sylvicole, industriel et de bois de chauffage)

Enqu  te trimestrielle Bois B

3^{  me} trimestre 2024

Date de parution : 19 novembre 2024

Bois B

Base 100 : juillet 2023

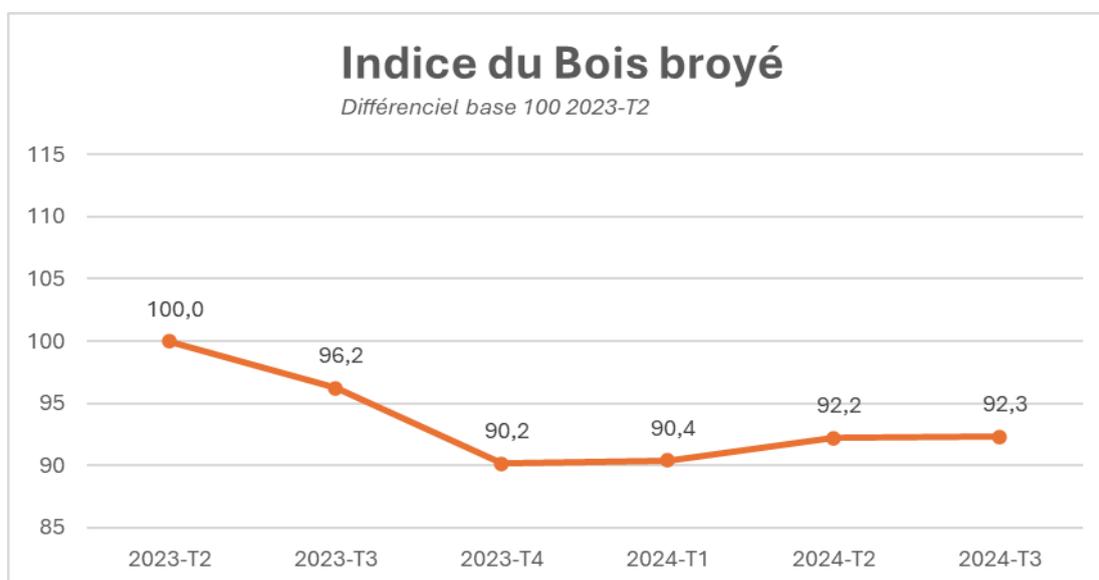
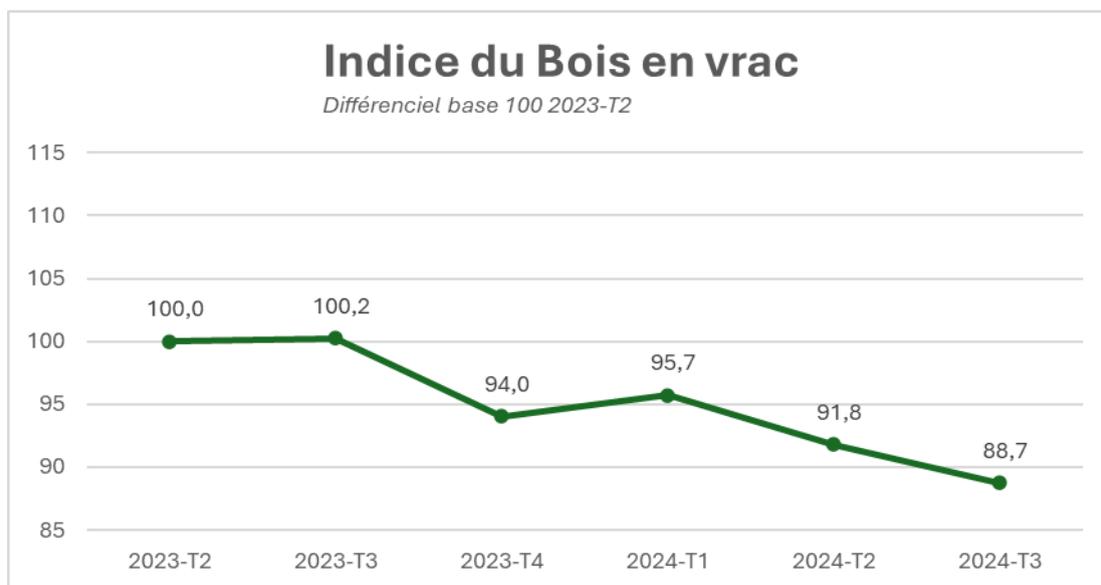
	2024 T-2	2024 T-3	Variation 1 mois	Variation 1 an
Indices des prix moyens de vente HT, au march�� fran��ais				
Bois en vrac	91,8	88,7	-3,3%	-11,5%
Bois broy��	92,2	92,3	0,1%	-4,1%

Source : CEEBC

Deux types de cat  gories de pr  paration de bois B sont retenues (indiff  remment les cat  gories BR1 et BR2 de la nouvelle classification) :

- Bois en vrac : les d  chets de bois ne sont pas pass  s dans une machine quelconque, ils sont tout au plus grappin  s au moment du chargement dans les camions
- Bois Broy  s : les d  chets de bois ayant fait l'objet d'un passage dans un ou plusieurs types de broyeurs, crible etc

Il n'y a pas de distinction entre les diff  rents types de clients, les fabricants de panneaux    base de bois recycl  s ou objets moul  s (par exemple d  s de palettes) et les exploitants de centrales thermiques class  es 2771, cimenteries...



Avec la participation financière de

CODIFAB
 Développement des Industries Françaises
 de l'Aménagement et du Bois

